

ELEMENTS D'HISTOIRE ANCIENNE DE LA BRETAGNE

(Source Institut culturel de la Bretagne, 1997)

L'ANTIQUITE TARDIVE

Le territoire de la tribu gauloise des Osismes s'étendait bien au-delà de la frontière orientale du Finistère. Intégré à l'empire romain, la *civitas* connaît une certaine prospérité entre le premier et le troisième siècle de notre ère. Sa capitale est Vorgium, l'agglomération antique qui précéda Carhaix. Les années 270-280 marquent le début d'importants raids barbares sur les côtes. La récession économique, l'instabilité politique et le déclin des villes et des villae commencent tandis que, sur le littoral, un castellum est édifié à Brest. On l'identifie à l'Osismis de la Notitia Dignitatum. Les liens avec Rome se distendent vers la fin du IX^e siècle alors qu'arrivent des immigrants bretons d'outre Manche. Ils contribuent à la défense du territoire et au peuplement d'une région encore peu densément occupée. C'est l'arrivée massive de ces peuplades christianisées, au Ve et surtout au VI^e siècle, qui mène à la naissance de nouvelles circonscriptions religieuses, les «pion», et à l'éclatement de la cité en trois diocèses: Léon, Cornouaille et Tregor dans les premiers siècles du Moyen Age.

LES SIECLES OBSCURS

Ces Bretons et l'Armorique entière passent sous la suzeraineté franque au VI^{ème} siècle. Les nouveaux venus, sous la conduite de leurs chefs religieux ou civils, s'installent, sans doute pacifiquement, au milieu des populations autochtones. Deux principautés se forment. Au nord, la Domnonée s'étend de la Pointe Saint-Mathieu à Dol. Elle comprend notamment les *pagi* finistériens dénommés *pagus Achmen*, *pagus Leonensis* et *Pagus Castellii*, d'ouest en est. Plusieurs souverains nous sont avant tout connus par les vies de saints: Withur, Conomor, Judwal et Even Le Grand. Le diocèse de Léon est fondé par un moine, Paul Aurélien, qui plante le siège du monastère-évêché dans un ancien castellum, à Saint-Pol-de-Léon.

Au sud, la Cornouaille comprend deux agglomérations importantes: Carhaix, ancienne capitale de la *civitas*, et Quimper, siège de l'évêché. Elle comporte plusieurs *pagi*: pagus Enfou (du Faou), pagus Porzoed (le Porzay), du Cap Sizun, du Cap Cavai, de Fouesnant, de Trégunc et de Carno. Au centre du département actuel s'étend le Poher ou Poucaer, le «pays du château», ce dernier pouvant être celui de Carhaix. On ignore quelle était l'étendue exacte de ce territoire: il est vraisemblable qu'il comprenait au moins à l'origine le pays du Faou et le secteur de Ploudiry; ce dernier fut ensuite rattaché au diocèse de Léon. Certains historiens considèrent même que le terme Poher aurait pu désigner autrefois la totalité du territoire de la Cornouaille. Cette dernière, la Cornubia ou Comugallia, est scindée, dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle, pour former le Bro-Waroc, ou «pays de Waroc», de l'Ellé à la Vilaine. Dans la liste comtale du cartulaire de Landévennec apparaissent plusieurs Gradlon. L'auteur de la *vita* de saint Corentin veut que l'un d'entre eux ait concédé sa résidence de Quimper au saint homme pour y édifier l'église cathédrale du diocèse.

LE ROYAUME BRETON ET LES INVASIONS NORMANDES

Au VII^{ième} et au VIII^{ième} siècles, les chefs des Bretons installés à l'ouest de l'Armorique sont contenus par les rois francs grâce à la création de la marche de Bretagne attestée à la fin du VIII^{ième} siècle. Elle comprend les comtés de Vannes, Nantes et Rennes. Les Bretons, parfois soumis, se révoltent à plusieurs reprises contre les Francs contraints d'organiser contre eux des opérations militaires à la fin du VIII^{ième} et au début du IX^{ième} siècle. En 818, l'empereur Louis le Pieux mène une expédition contre Morvan, probable chef des Bretons du sud. Le souverain viendrait jusqu'à Carhaix (Coarophasium). Deux autres campagnes sont nécessaires, en 822 et 825, contre Wiomarch qui contrôle la Domnonée. Dans les deux cas les chefs bretons sont tués et les révoltes écrasées dans le sang mais le pays n'est jamais totalement pacifié. Afin d'y parvenir, Louis le Pieux, désigne, en 931, un Breton comme missus, envoyé de l'empereur, et comte de Vannes. Il s'agit de Nominoé, un homme peut-être issu du lignage des comtes de Poher. Il s'impose à la tête des Bretons. En 951, date de sa mort, son fils Eripsoé est promu roi des Bretons par Charles le Chauve dont il devient un fidèle. La compétition s'instaure toutefois entre chefs bretons et Eripsoé est assassiné par son cousin Salomon, en 856. C'est avec ce dernier que le royaume breton connaît son apogée et son extension maximale jusqu'à son meurtre, en 874. A l'issue d'une longue lutte, Alain le Grand s'impose et chasse les Normands qui avaient profité des dissensions entre Bretons. Il règne de 888 à 908.

Après la première moitié du IX^{ième} siècle, les incursions normandes portent un rude coup à la région. Aggravées lors des luttes internes de la fin du siècle, elles redoublent après la disparition d'Alain le Grand. En 913, l'abbaye de Landévennec est ravagée: les moines s'exilent tout comme de puissants laïcs parmi lesquels Matuedol le comte de Poher. Des Normands s'installent à demeure en Cornouaille: en 931, une révolte destinée à les chasser échoue. Il faut attendre 936 pour que Alain Barbetorte, fils de Matuedol et petit-fils d'Alain le Grand, débarrasse la contrée de cette présence indésirable. Alain Barbetorte, à la fois comte de Cornouaille et comte de Nantes, se contente alors du titre de duc, tout comme ses successeurs.

LE TEMPS DES COMTES ET DES VICOMTES

En Cornouaille, Alain Barbetorte confie l'honneur à un auxiliaire, un vicomte nommé Diles dans le second quart du X^{ième} siècle. Son successeur, Budic, dit Budic Castellin du nom de son principal château au tout début du XI^{ième} siècle, acquiert le titre de comte. Son fils Benoît cumule les fonctions de comte et d'évêque de Cornouaille. La première charge échoit à son fils aîné, Alain Canhiart, la seconde au puîné, Orscant, qui se marie et transmet l'évêché à son fils. Alain Canhiart, grand guerrier, impose son autorité tant au vicomte de Léon qu'à celui du Faou au milieu du XI^{ième} siècle, époque où il fonde l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé. En 1058, son successeur, Hoël, devient à la fois comte de Cornouaille et comte de Nantes; en 1066, il hérite du comté de Rennes et du titre de duc de Bretagne. La famille de Cornouaille règne sur le duché jusqu'en 1148.

Dans le Léon, le premier tiers du XI^{ième} siècle voit l'émergence d'une puissante famille vicomtale. Son premier représentant, Guiomarch, apparaît vers 1021. Il pourrait être un descendant de Wiomarch qui se révolta contre le pouvoir carolingien en 822-825. L'origine de sa charge est mal connue. Cette famille est puissante et rebelle à toute suzeraineté comme en témoignent ses guerres avec Alain Canhiart au milieu du XI^{ième} siècle. Le lignage connaît son apogée au milieu

du XII^{ème} siècle, quand Hervé de Léon se pare du titre de comte et place un de ses fils à la tête de l'évêché de Léon et un autre à celle de l'abbaye de Landévennec. Il semble certain que ses démêlés avec ses voisins, le vicomte du Faou et le comte de Cornouaille, sont dus à son expansion territoriale. Outre le comté de Léon et le Petit Trégor, il possède au XII^{ème} siècle les seigneuries cornouaillaises de Daoulas, de Crozon, du Porzay et du Quéméné. Il se heurte dès lors à l'autorité ducale et surtout à celle de Henri II Plantagenêt qui veut mettre la main sur la Bretagne. Révolté à plusieurs reprises entre 1167 et 1177, Guiomarch, vicomte de Léon, est à chaque fois battu et doit se soumettre à l'autorité du roi d'Angleterre. Après avoir été confisqué, son comté est démembré en 1180. Son fils aîné, Guiomarch, reçoit les châtellenies de Lesneven et de Saint-Renan et Hervé, le cadet, celles de Landerneau et de Daoudour, plus les seigneuries cornouaillaises.

Deux autres familles vicomtales existaient en Cornouaille. Celle du Faou attestée dès le début du XI^{ème} siècle et celle de Poher mentionnée au XII^{ème} siècle. Par ailleurs, les membres de la caste aristocratique, dont certains étaient les successeurs des machtiens de l'époque carolingienne, nous sont mal connus. Quelques-uns apparaissent régulièrement dans les actes instrumentés par les comtes de Cornouaille mais, notamment pour la seconde moitié du XI^{ème} siècle, les listes vicomtales demeurent incomplètes et certaines filiations difficiles à établir. Seuls les plus puissants, tels les vicomtes de Léon, sont en mesure de fonder des prieurés, comme à Morlaix, ou des abbayes comme à Saint-Mathieu ou à Daoulas. Ils imitent en cela les comtes de Cornouaille, généreux donateurs des abbayes de Landévennec, de Locmaria de Quimper puis de Quimperlé au XI^{ème} siècle. À l'inverse, bon nombre de laïcs qui s'étaient emparés de biens ecclésiastiques et de leurs revenus ne les restituent que très progressivement jusqu'au XIII^{ème} siècle, tels les seigneurs de Pont-L'Abbé.

LE TEMPS DES DUCS

Le XIII^{ème} siècle vit l'affermissement de l'autorité ducale avec les ducs de la maison de Montfort. C'est d'abord Pierre Mauclerc qui, à partir de 1213, entreprend l'œuvre de centralisation après la période troublée de la fin du XII^{ème} siècle. Au sud, le rattachement des possessions de la famille comtale de Cornouaille au domaine ducal, dès le Me siècle, lui assurait la maîtrise de places comme Châteaulin et Quimper. S'y ajoutaient des châteaux comme ceux de Châteauneuf du Faou et Carhaix dans le Poher, peut-être tenus par le lignage vicomtal de Poher au XII^{ème} siècle, et ceux de Concarneau et de Quimperlé. Au nord, la châtellenie de Morlaix-Lanmeur fut intégrée au domaine ducal en 1180, lors de la confiscation du comté de Léon par Henri II Plantagenêt. Le duc contrôle dès lors, avec Morlaix, un des principaux châteaux des vicomtes et l'accès oriental du comté de Léon.

Les vicomtes de Léon n'étaient pas encore totalement soumis, comme le montrent leurs révoltes en 1186, 1216 et 1240. Le comte disparaît, pour l'essentiel, qu'au XIII^{ème} siècle. Dès 1216, à l'occasion d'un soulèvement, Pierre Mauclerc se rend maître de Lesneven, peut-être définitivement. En 1240, son fils, Jean le Roux, acquiert le château, la ville et le port de Brest, en 1275, ceux du Conquet. Ruinée par sa prodigalité autant que par les soins des ducs de Bretagne, la branche aînée de Léon disparaît à la fin du XIII^{ème} siècle. Après des velléités de révolte, marquées par l'incendie de Quimperlé en 1241, les vicomtes de la branche cadette se soumettent en 1260. Bien possessionnée, notamment autour de Landerneau et de ses châteaux de La Roche-Maunce, Daoulas et Joyeuse-Garde en La Forest-

Landerneau, elle prospère jusqu'à son extinction dans la famille de Ruban, on 1363.

Les vicomtes du Faou étaient les éternels rivaux des vicomtes de Léon, leurs puissants voisins septentrionaux. Ainsi, on 1163, Hervé de Léon capturé et séquestré dans la forteresse de Châteaulin par le vicomte du Faou ne dut son salut qu'à l'intervention du duc de Bretagne, Conan IV. Il enferma à son tour son ancien geôlier et ses proches dans le château de Daoulas où il les fit mourir de faim. Par ailleurs, excepté la Révolte de Morvan, dans le second quart du XI^{ème} siècle, les vicomtes du Faou semblent avoir été des fidèles des comtes de Cornouaille puis des ducs de Bretagne.

La vicointé de Poher formait la principale seigneurie de Cornouaille avec une cinquantaine de paroisses. Le premier vicomte de Poher, Tanguy apparaît au début du XII^{ème} siècle lorsqu'il fonde un prieuré auprès de son château de Carhaix. Protecteur de l'abbaye de Quimperlé au XII^{ème} siècle, le lignage s'éteint au début du XIII^{ème} siècle et le Poher est alors intégré au domaine ducal.

L'autorité ducal ne cesse ainsi de s'affirmer au détriment des puissants laïcs tout au long du Mlle siècle. Elle se heurte on outre à celle des clerks lorsque le duc manifeste son désir de construire un château à Quimperlé, cité abbatiale, et un autre à Quimper, cité épiscopale, au début du XIII^{ème} siècle. Les deux anciens comtés de Léon et de Cornouaille servent alors de cadre aux baillies dirigées chacune par un sénéchal. Celui de Cornouaille est attesté à la fin du XII^{ème} siècle et celui de Léon vers 1270. Le territoire de l'actuel département connaît près d'un siècle de paix, seulement interrompue par des descentes anglaises sur les côtes, comme à Landerneau, Landévennec et Saint Mathieu, à la fin du XIII^{ème} siècle.

De 1341 à 1364, la guerre de Succession de Bretagne oppose Jean de Monffort, puis son fils, à Charles de Blois En 1341, le premier s'empare des places de Quimperlé, Quimper, Carhaix et Brest au cours d'une chevauchée. Dès l'année suivante, il concède Brest à son allié, le roi d'Angleterre. La ville est occupée, presque sans interruption, par des troupes anglaises jusqu'en 1397. D'autres garnisons anglaises s'établissent au Conquet, à Saint-Mathieu, à Landévennec et dans l'île Tristan. Les partisans de Charles de Blois tiennent alors Lesneven, Morlaix, Châteaulin et Quimper. Certaines forteresses changent de mains à plusieurs reprises; d'autres sont démantelées afin d'éviter que l'adversaire ne s'y installe.

La défaite et la mort de Charles de Blois à Auray, on 1364, ne mettent pas fin aux troubles qui ne s'estompent qu'après 1381 et le second traité de Guérande. Brest est ainsi assiégée en 1373, 1378, 1386 et 1387.

Dans la première moitié du XIV^{ème} siècle, la prospérité revient dans le duché tandis que le royaume subit encore les affres de la guerre. La reconstruction ou l'édification de certains châteaux bas-bretons en est un témoignage, tout comme celle de manoirs, plus nombreux encore. La principauté attire la convoitise du roi de France dans la seconde moitié du siècle. Les guerres d'Indépendance de la Bretagne voient la défaite des Bretons à Saint-Aubin du Cormier, on 1488, et la chevauchée des troupes françaises jusqu'à Brest et Concarneau qui sont alors les deux principales places fortes du département. Le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi de France, en 1491, est le prélude au rattachement de la province au royaume qui intervient en 1532.